

Département du FINISTERE

COMMUNE DE SAINT DERRIEN

MAÎTRE D'OUVRAGE :



Commune de Saint Derrien
Mairie
Le Bourg
29 440 SAINT DERRIEN
Tél. : 02 98 68 52 44
Fax : 02 98 68 54 66

MAÎTRE D'OEUVRE :



Commune de Saint Derrien
Mairie
Le Bourg
29 440 SAINT DERRIEN
Tél. : 02 98 68 52 44
Fax : 02 98 68 54 66

OPERATION :

PROGRAMME VOIRIE 2015

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

III / DESCRIPTIF QUANTITATIF

Cachet - Signature

--

Date : 11.05.2015

RECAPITULATIF TRANCHE FERME

	DESIGNATION DES TRAVAUX	Montant HT
1	Chantier n°1	
MONTANT TOTAL HT TVA 20,0% MONTANT TOTAL EURO TTC		

RECAPITULATIF TRANCHE CONFITIONNELLE N°1

	DESIGNATION DES TRAVAUX	Montant HT
2	Chantier n°2	
MONTANT TOTAL HT TVA 20,0% MONTANT TOTAL EURO TTC		

RECAPITULATIF TRANCHE CONFITIONNELLE N°2

	DESIGNATION DES TRAVAUX	Montant HT
3	Chantier n°3	
MONTANT TOTAL HT TVA 20,0% MONTANT TOTAL EURO TTC		

RECAPITULATIF TRANCHE CONFITIONNELLE N°3

	DESIGNATION DES TRAVAUX	Montant HT
4	Chantier n°4	
MONTANT TOTAL HT TVA 20,0% MONTANT TOTAL EURO TTC		

1 - VOIRIE CHANTIER N°1

tranche ferme

N° des prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire HT	Montant HT
1	Arasement des accotements évacuation des déblais à la décharge communal "Dour Lez"	ml	1950		
2	Balayage du support	m ²	4800		
3	Bicouche bitume fluxé 10/14 et 4/6 sur voie existante 1er répandage : 1,2 kg/m ² de bitume fluxé 8,7 l / m ² de gravillon 10/14 cylindrage 2ème répandage : 1 kg/m ² de bitume fluxé 7,5 l/m ² de gravillon 4/6 cylindrage y compris balayages des rejets exécutés en fin de journée et dans la période de 15 jours suivant les travaux y compris la signalisation après le chantier durant 15 jours minimums	m ²	4800		
MONTANT HORS TAXES					

2 - VOIRIE CHANTIER N°2

tranche conditionnelle n°1

N° des prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire HT	Montant HT
1	Préparation du support : scarification et nivellement	m ²	300		
2	Fourniture et mise en œuvre de 15 cm de GNT 0/31,5 nivellement, compactage	m ²	300		
3	Confection d'un revêtement bicouche à l'émulsion de bitume résiduel cloutage 10 l / m ² de gravillon 10/14 1er répandage : 1,3 kg/m ² d'émulsion de bitume résiduel 10 l / m ² de gravillon 10/14 cylindrage 2ème répandage : 1,3 kg/m ² d'émulsion de bitume résiduel 8 l/m ² de gravillon 6/8 cylindrage y compris balayages des rejets exécutés en fin de journée et dans la période de 15 jours suivant les travaux y compris la signalisation après le chantier durant 15 jours minimums	m ²	300		
MONTANT HORS TAXES					

3 - VOIRIE CHANTIER N°3

tranche conditionnelle n°2

N° des prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire HT	Montant HT
1	Arasement des accotements évacuation des déblais à la décharge communal "Dour Lez"	ml	400		
2	Balayage du support	m ²	1100		
3	Confection d'un revêtement bicouche à l'émulsion de bitume résiduel cloutage 10 l / m ² de gravillon 10/14 1er répandage : 1,3 kg/m ² d'émulsion de bitume résiduel 10 l / m ² de gravillon 10/14 cylindrage 2ème répandage : 1,3 kg/m ² d'émulsion de bitume résiduel 8 l/m ² de gravillon 6/8 cylindrage y compris balayages des rejets exécutés en fin de journée et dans la période de 15 jours suivant les travaux y compris la signalisation après le chantier durant 15 jours minimums	m ²	1100		
MONTANT HORS TAXES					

4 - VOIRIE CHANTIER N°4

tranche conditionnelle n°3

N° des prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire HT	Montant HT
1	Arasement des accotements évacuation des déblais à la décharge communal "Dour Lez"	ml	920		
2	Balayage du support	m ²	1700		
3	Bicouche bitume fluxé 10/14 et 4/6 sur voie existante 1er répandage : 1,2 kg/m ² de bitume fluxé 8,7 l / m ² de gravillon 10/14 cylindrage 2ème répandage : 1 kg/m ² de bitume fluxé 7,5 l/m ² de gravillon 4/6 cylindrage y compris balayages des rejets exécutés en fin de journée et dans la période de 15 jours suivant les travaux y compris la signalisation après le chantier durant 15 jours minimums	m ²	1700		
MONTANT HORS TAXES					